

EXTRAIT REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation : 27 avril 2021

Date d'affichage : 27 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 3 mai à 20 h, les membres de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg, dûment convoqués se sont réunis en **visio-conférence** sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE – Président.

Membres en exercice : 56

Présents : 46

Pouvoir(s) : 3

Toutes les communes étaient représentées sauf : **TOURNEDOS BOIS HUBERT – TOURVILLE LA CAMPAGNE - VENON**

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUIS	HUREL William	BRIZARD Marie-Odile – Excusée
BERENGEVILLE LA CAMPAGNE	LHERMEROULT Patrick	ROCREE Roselyne
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian	
BROSVILLE	ROMET Marc - Excusé	LECOMTE Béatrice
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence	
CESSEVILLE	DEBUS Alain	POISSON Virginie - Excusée
CRÉSTOT	LOUIS Christine	PATTEY Philippe
CRIQUEBEUF LA CAMPAGNE	MARIE Michèle	BOBIER Olivier - Excusé
CROSVILLE LA VIEILLE	CARPENTIER Pascal	GRILLE Aline
DAUBEUF LA CAMPAGNE	BUSSIERE Laurance	
ECAUVILLE	MAILLARD Françoise	PLESSIS Elisabeth
ECQUETOT	LONCKE Didier	RICHARD Didier
EMANVILLE	DULUT Thierry	DUMONT Françoise- Excusée
EPEGARD	DEMARE Pascal	PAYAN Jean-François
EPREVILLE PRES LE NEUBOURG	PISANI Jean-Christophe	
FEUGUEROLLES	VALIGNAT Jean-Paul	
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier – Excusé POUVOIR : Laurance BUSSIERE – DAUBEUF LA CGNE	
GRAVERON SEMERVILLE	CARRERE GODEBOUT Claire	LAWANI Nicolas
HECTOMARE	PLOYART François	
HONDOUVILLE	PARIS Jean-Charles FUENTES Evelyne	
HOUETTEVILLE	SAINT LAURENT Martine	
IVILLE	LEGENDRE Jean-Paul	MAUGY Jean-Luc - Excusé
LA HAYE DU THEIL	COUCHAUX Alain	
LA PYLE	PILETTE Gérard	
LE BOSCH DU THEIL	VALLEE Laurent RECLARD Sandrine	
LE NEUBOURG	BRONNAZ Francis - CHEUX Arnaud - DAVOUST Francis – DETAILLE Edouard - LE MERRER Anita – LEROY Hélène – ONFRAY Didier - VAUQUELIN Isabelle CHEVALIER Marie-Noëlle – Excusée – POUVOIR : Isabelle VAUQUELIN LOPEZ Brigitte – Excusée	
LE TILLEUL LAMBERT	GAVARD-GONGALLUD Jean-François – Excusé POUVOIR : Jean-François LEFEBVRE – LE TREMBLAY OMONVILLE	
LE TREMBLAY OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	MOULIN Martial - Excusé
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	LECOUTEUX Laetitia
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand	GAILLARD Thomas
QUITTEBEUF	HENNART Benoît	
ST AUBIN D'ECROSVILLE	DEPARIS Christiane	ORONA Thierry
ST MESLIN DU BOSCH	LEBRETON Jean-Jacques	
STE COLOMBE LA COMMANDERIE	BUYZE Jacky LARGESSE Jacky	
STE OPPORTUNE DU BOSCH	HENON Jérôme	MORISSET Maryse- Excusé
TOURNEDOS BOIS HUBERT	/	
TOURVILLE LA CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues – Excusé FOSSE Patricia - Excusée	
VENON	/	
VILLETES	RAIMBOURG Guy - Excusé	ROBACHE Arlette
VILLEZ SUR LE NEUBOURG	PLESSIS Gérard	
VITOT	LELARGE Joël	LEBOURG Yann - Excusé

Formant la majorité des Membres en exercice

Monsieur Jean-Paul LEGENDRE ouvre la séance.
Réunion courte avec une seule délibération à l'ordre du jour.

Monsieur Jean-Paul LEGENDRE précise qu'il est en présentiel à la Communauté de Communes avec à ses côtés Monsieur Franck PERRAUDIN – Directeur Général des Services – Madame Jennifer DAUBANES – Directrice du Développement du Territoire, ainsi que Messieurs Benoît HENNART – Maire de Quittebeuf - et Monsieur Gérard PLESSIS – Maire de Villez sur le Neubourg - Vice-Président en charge de la Voirie - Bâtiments - Réseaux.

Monsieur Jean Paul LEGENDRE précise également que pour le bon déroulement de la séance et plus particulièrement l'appel des présents, il est important que les suppléants présents précisent s'ils représentent le titulaire ou non.

De plus, concernant la façon de voter, Monsieur Franck PERRAUDIN – Directeur Général des Services - demandera à chacun s'il accepte le mode de vote simplifié, utilisé lors des conseils municipaux, pratiqué également au Conseil Départemental et dans d'autres intercommunalités, seules les personnes qui souhaitent marquer leur opposition ou leur volonté d'abstention s'expriment, ce qui évite de demander à chaque fois et à chacun son avis, permettant de gagner un temps précieux.

Monsieur Franck PERRAUDIN – Directeur Général des Services – procède à l'appel des conseillers. Le quorum est atteint.

➤ Désignation du secrétaire de Séance : Monsieur Jérôme HENON – Maire de Sainte Opportune du Bosc – adopté à l'unanimité.

INFORMATION DIVERSES :

- Point situation sanitaire fait par Monsieur Franck PERRAUDIN – Directeur Général des Services - sur les mesures prises pour les agents et les usagers :

Les protocoles sanitaires mis en place sont maintenus. Télétravail maintenu (2 à 2 jrs 1/2) pour les services communautaires – Déchetteries ouvertes, crèches ré-ouvertes, maintien des réunions avec jauge de 6 personnes en présentiel, au-delà visio-conférence ou audioconférence. Pas de cas de COVID au sein du personnel communautaire.

- Point sur le Centre de Vaccination du Neubourg par Madame Isabelle VAUQUELIN :

Monsieur Jean-Paul LEGENDRE remercie le binôme Isabelle VAUQUELIN/Hélène LEROY pour leur investissement ainsi que les élus communautaires qui assurent l'accueil au centre de vaccination du Neubourg, ce qui est très apprécié par nos administrés.

Vaccination des assesseurs pour les élections à venir : ce vendredi 160 personnes ont pu être vaccinées. 50 créneaux ont été ré-ouverts pour mercredi prochain et 25 créneaux pour samedi prochain à EVREUX (Centre de Vaccination à la Halle des Expositions).

Madame Isabelle VAUQUELIN demande aux maires de remonter la liste des personnes de + 50 ans pour la vaccination dès maintenant. Le centre de vaccination du Neubourg sera fermé en Août, et donc à partir du 25 juin plus de première vaccination afin de finir fin juillet les 2^{ème} vaccinations.

- Organisation matérielle des élections départementales et régionales des 20-27 Juin 2021 :

Madame Laurence DUVAL remercie les services communautaires pour leur réactivité concernant la vaccination pour les assesseurs.

Monsieur Jérôme HENON remercie les équipes communautaires et la ville du Neubourg, et précise qu'il dispose de 2 grandes tentes qu'il peut mettre à disposition de ses collègues qui organisent les élections en extérieur.

Madame Claire CARRERE GODEBOUT précise qu'elle peut prêter 6 grilles d'exposition.

Monsieur Jean-Charles PARIS précise qu'il peut mettre à disposition 3 tentes.

Madame Martine SAINT LAURENT rappelle que la Communauté de Communes dispose de matériel qui peut être mis à disposition (tentes pliables, grilles d'exposition, tables, chaises, etc...). Prendre l'attache de Madame Christine TURPIN au service Bâtiments et Moyens.

Monsieur Jean-Paul VALIGNAT précise qu'il peut mettre à disposition des tables et des chaises.

Monsieur Jean-Paul LEGENDRE poursuit et donne quelques dates de réunions à venir :

- Prochain Comité Exécutif : le lundi 10 mai 2021 à 18 h 30,

- Prochaine Conférence des Maires : le vendredi 28 mai 2021 à 18 h – Le Département viendra présenter le projet de vélo-routes et le point d'étapes pour les chemins de randonnées sur notre territoire.

- Conseil Communautaire le lundi 5 juillet 2021 à 20 h avec notamment à l'ordre du jour l'intégration de 2 Communes – dossier de captures des chiens – dossier d'information Panneaux Pockets.

➤ Monsieur Franck PERRAUDIN – Directeur Général des Services – procède à un appel complémentaire des conseillers communautaires s'étant connectés depuis l'appel de début de séance :

Monsieur Laurent VALLEE et Madame Sandrine REULARD – LE BOSQ DU THEIL – présents et d'accord pour le vote simplifié.

Madame Christiane DEPARIS – SAINT AUBIN D'ECROSVILLE – présente et d'accord pour le vote simplifié.

Monsieur Jean-Paul LEGENDRE passe à l'ordre du jour et présente la délibération n°1 : REVOYURE DU CONTRAT DE TERRITOIRE.
Pas d'intervention.

Monsieur Jean-Paul LEGENDRE met cette délibération au vote. La délibération est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION n°1 REVOYURE CONTRAT DE TERRITOIRE

La Région Normandie et le Département de l'Eure ont souhaité instaurer de nouvelles modalités de financement des projets des collectivités locales et ont donc imposé que soient établis des «contrats de territoire» pour tous les projets d'envergure en maîtrise d'ouvrage communale ou communautaire.

Les financeurs ont prévu la possibilité d'une revoyure, en cours d'exécution, de ces contrats tripartites et pluriannuels. Un état des lieux devant permettre de réattribuer les crédits libérés par l'abandon ou le report de projets à des projets prêts à démarrer. Organisée, sauf exception, à enveloppe constante et fondée sur les principes de réalité et de solidarité, la revoyure a pour objectif de maximiser les taux de réalisation des projets et de consommation des crédits alloués par les financeurs.

Le contrat de territoire du Pays du Neubourg a été signé le 15 mars 2019 et comportait 19 projets, représentant un montant total de dépenses de 13,5 millions d'euros, subventionnés à hauteur de 2 397 627€ par le département et de 1 699 263€ par la région.

Au terme de la procédure de revoyure, entamée par la rencontre individuelle du président de la communauté de communes avec les 41 maires du Pays du Neubourg, et présentée lors des conférences des maires du 17 décembre 2020 et du 19 avril 2021, il apparaît que :

- **5 projets initialement inscrits sortent du contrat de territoire** (parce qu'ils ne seront pas réalisés durant la période du présent contrat ou ont déjà atteint 80% de subventions publiques) :
 - o L'AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL POUR L'ESPACE DE VIE SOCIALE (N°4 – QUITTEBEUF)
 - o LA CRÉATION D'UNE CUISINE CENTRALE (N°12 – LE NEUBOURG)
 - o L'EXTENSION D'UNE ZONE D'ACTIVITÉS (N°17 - CDC)
 - o LA MAISON DES ENTREPRISES -TIERS-LIEU (N°18 - CDC)
 - o L'AMÉNAGEMENT DES RUES DE VITOT ET DU TOUR DE VILLE NORD (N°19 – LE NEUBOURG)
- **4 projets initialement inscrits ont été modifiés** :
 - o LA RESTAURATION DU VIEUX CHÂTEAU ET DE SON PARC (N°1 – LE NEUBOURG)
 - o L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET PAYSAGER DES ABORDS DU PÔLE MÉDICAL DU CENTRE HOSPITALIER DU NEUBOURG (N°6 – LE NEUBOURG & CDC)
 - o LA CRÉATION D'UNE DEUXIEME SALLE DE CINÉMA (N°7 – LE NEUBOURG)
- **3 projets intègrent nouvellement le contrat de territoire** :
 - o LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE ELEMENTAIRE (N°20 – FOUQUEVILLE)
 - o LA RÉORGANISATION DU CENTRE-BOURG (N°21 – BERENGEVILLE-LA-CAMPAGNE)
 - o L'ESPACE DE LOISIRS INTERGÉNÉRATIONNEL (N°22 – EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG)

Les 4 projets modifiés et les 3 projets intégrant nouvellement le contrat de territoire ont été instruits et déclarés éligibles par les financeurs qui ont indiqué les montants de crédits alloués. Ces crédits représentent la somme de ceux initialement alloués aux 5 projets « sortants », augmentée de 91 593€ pour le département et de 89 394 € pour la région.

Les modifications du contrat initial sont précisées dans les deux documents ici annexés et soumis à l'approbation du conseil communautaire : la version actualisée de la convention partenariale d'engagement et la maquette financière révisée.

Considérant que les montants de subvention alloués par la région et le département respectent la ventilation de crédits demandée par le conseil communautaire lors de sa séance du 8 février 2021 et que plusieurs subventions ont même été majorées par les financeurs, aboutissant à un dépassement de l'enveloppe financière initiale, il est proposé, de valider les principes ci-dessus décrits de la revoyure du contrat de territoire du Pays du Neubourg et d'autoriser le président à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

Enfin, il est rappelé à l'attention des porteurs de projets, que le contrat de territoire ne dispense pas du dépôt par leurs soins d'un dossier de demande de subvention auprès des financeurs, précédé, le cas échéant, d'une demande de démarrage anticipé.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg,
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu la loi n°2014-58 portant Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles (MAPTAM),
 Vu la loi n° 2015-991 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),
 Vu la délibération communautaire en date du 15 janvier 2019 portant sur le projet de convention et de maquette financière relatives au contrat de territoire,
 Vu le contrat du territoire signé le 15 mars 2019,
 Vu la Conférence des maires en date du 17 décembre 2020,
 Vu la délibération communautaire du 8 février 2021,
 Vu la Conférence des maires en date du 19 avril 2021,
 Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 26 avril 2021,
 Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation ci-dessus,
- approuve les deux documents constitutifs de la revoyure du contrat de territoire ici annexés, à savoir la maquette financière révisée et le projet d'actualisation de la convention partenariale d'engagement et en autorise toutes modifications mineures qui ne remettraient pas en cause leur économie générale,
- autorise le Président à signer l'ensemble des documents relatifs au contrat de territoire, notamment la convention d'engagement actualisé dont le projet est ici annexé,
- décide de retenir les projets en maîtrise (ou co-maîtrise) d'ouvrage communautaire inscrits au contrat de territoire,
- autorise le Président à solliciter toutes les subventions possibles pour ces projets en maîtrise (ou co-maîtrise) d'ouvrage communautaire.

Adopté à l'unanimité

➤ **POINT D'ACTUALITE – INTERVENTIONS DES VICE-PRESIDENT(E)S :**

- **Monsieur Gérard PLESSIS – Vice-Président en charge de la Voirie – Bâtiments – Réseaux :**

* VOIRIE :

Le service a commencé la semaine dernière les enduits coulés à froid avec l'entreprise COLAS sur certaines communes (liste de communes concernées à disposition),
 - pour les travaux d'entretien : démarrage de la campagne de fauchage – 1^{ère} coupe,
 - les travaux de dérasement pour préparer les ESU ont commencé sur certaines communes.

* THD :

Des réunions étaient prévues pour faire un point sur l'avancement des travaux, mais en raison du COVID une seule réunion avait pu avoir lieu. Des réunions vont à nouveau être programmées – 1^{ère} réunion demain (4 mai à 15 h à EPEGARD) pour un certain nombre de communes (liste disponible – invitation pour les communes concernées transmise par mail en mairie).

Intervention de Monsieur Jérôme HENON : ne pourrait-on pas avoir un premier retour suite à ces réunions ?, il y a une forte sollicitation des habitants à ce sujet.

- **Madame Martine SAINT LAURENT – Vice-Présidente en charge de la Culture et du Soutien à la Vie Locale :**
 - Rappel : prise de compétence MOBILITES : les communes doivent délibérer rapidement, un certain nombre d'entre vous l'ont déjà fait.
 - Les Bons de Fleurissement ont été transmis aux communes,
 - Prochaine commission Culture-Soutien à la Vie Locale : Mardi 18 mai 2021 – présentation du projet des différents circuits et boucles vélo-routes.
- **Monsieur Arnaud CHEUX – Vice-Président en charge des Finances :**
 - travaille actuellement sur la certification des comptes avec la mise en œuvre de la nomenclature M57.
- **Madame Françoise MAILLARD – Vice-Présidente en charge des Solidarités :**
 - Pas de cas de COVID-19 chez les bénéficiaires du service d'aide à domicile. Actuellement, il y a une forte demande de prise en charge mais que l'on ne peut satisfaire faute de personnel (manque d'aides à domicile).
 - La remplaçante de Céline DAOUT (coordinatrice du service SAAD) arrive le 17 mai prochain afin de travailler en binôme avec elle jusqu'au départ de Céline DAOUT en juin 2021.
- **Monsieur Bertrand CARPENTIER – Vice-Président en charge de l'Environnement :**
 - souhaite informer ses collègues que le service DECHETS a accueilli une stagiaire (BAC + 5) pour travailler sur les Programmes Locaux de Prévention des Déchets et Assimilés (PLPDMA). Un comité de pilotage va être créé avec l'ensemble des maires pour travailler sur 10 axes proposés par l'ADEME en matière de réduction et de prévention des déchets.
- **Madame Claire CARRERE-GODEBOUT – Vice-Présidente en charge de la Famille :**
 - Les Crèches sont ré-ouvertes, le RAM et le PAJ restent pour l'instant fermés jusqu'au 19 mai 2021.
 - Recrutement chargé(e) de coopération : en attente de candidatures.
 - Prochaine Commission Famille : 18 mai 2021 (examen des dossiers pour la rentrée de septembre prochain).
- **Monsieur Jean-Christophe PISANI – Vice-Président en charge du Développement Economique :**
 - Toujours dans le soutien et l'aide aux commerçants.
 - Prochaine Commission Développement Economique : 17 mai 2021.

• **INTERVENTIONS :**

Madame Laurance BUSSIERE : peut-on avoir la liste de tous les commerçants ou entreprises qui ont été aidés par la Communauté de Communes ?

Monsieur Jean-Paul LEGENDRE intervient et précise qu'il souhaite que l'on vérifie qu'il est possible de diffuser cette liste, question de confidentialité et de droit.

Monsieur Benoît HENNART – suite à un contact avec le centre des impôts et concernant les aides de l'Etat, il lui a été précisé que ces listes sont confidentielles – pas de communication de ces informations.

Monsieur Jean-Paul LEGENDRE demande que l'on vérifie la faisabilité auprès du service juridique de la Communauté et qu'ensuite une information soit faite.

Monsieur Jean-Christophe PISANI souhaite rester prudent par rapport à cette question pour l'instant.

Monsieur Laurent VALLEE : concernant les gens du voyage sur la zone de Marbeuf, qu'est-il prévu ?

Monsieur Jean-Paul LEGENDRE : la procédure judiciaire va être engagée.

Fin de séance : 21 h 30